

M. l'Orateur soumet à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, lequel est comme suit :—

*A la Chambre des Communes réunie en Parlement :*

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'année 1903-04 :—

Vu le peu de durée de la vacance, il y a bien peu de choses à dire sur le compte de la Bibliothèque, depuis que le dernier rapport a été présenté.

Des relations personnelles ayant été établies avec les représentants des différentes organisations qui, en Angleterre, s'occupent des questions politiques et fiscales, la Bibliothèque possède maintenant une collection complète des brochures et des livres publiés sur ces questions depuis les derniers six mois.

Les rapports établis à la suite d'une correspondance assidue avec les autres colonies se continuent d'une manière satisfaisante et les échanges de la Bibliothèque avec ces dernières prennent de plus en plus d'importance.

A l'honorable Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, et à M. Joseph Pope, C.M.G., la Bibliothèque doit de posséder tous les documents qui se rattachent à la sentence arbitrale touchant les frontières de l'Alaska.

Les bibliothécaires se sont procuré les documents impériaux et les cartes qui les accompagnent, en autant qu'ils sont publiés. Ils s'efforceront aussi d'obtenir les pièces du dossier des Etats-Unis dès qu'elles seront imprimées.

Vu l'intérêt toujours croissant qui se manifeste pour tout ce qui se rapporte aux chemins de fer, les bibliothécaires ont demandé leurs rapports aux différentes compagnies de chemin de fer aux Etats-Unis, et un grand nombre leur ont été envoyés.

Les différents Annuaires qui se rattachent aux statistiques et au commerce se trouvent sur les rayons, en autant qu'ils sont publiés.

M. Flint, greffier de la Chambre des Communes, a eu la bonté de faire don à la Bibliothèque d'une collection de statuts et de documents officiels qui se trouvait dans ses bureaux.

Les bibliothécaires se font un devoir de reconnaître la constante courtoisie et la bienveillance de l'honorable L. P. Brodeur, ex-président de la Chambre des Communes, et de l'honorable L. G. Power, président du Sénat (actuellement).

Les bibliothécaires se permettent d'attirer l'attention du gouvernement et des deux Chambres sur l'urgence qu'il y a d'agrandir la Bibliothèque. Comme il est facile de le constater, en voyant les armoires et les étagères placées dans tous les endroits disponibles, on s'est efforcé de trouver temporairement de l'espace pour les nouveaux livres ; ces expédients auxquels on a eu recours depuis plusieurs années, ne suffiront bientôt plus. La construction d'une annexe à la Bibliothèque, étant un ouvrage qui occupera plusieurs années, il importe que la chose soit décidée aussitôt que possible, à la convenance du Parlement. L'état d'encombrement où se trouvent les rayons dans toutes les sections est tel qu'il en résulte nécessairement du retard et de la confusion, chaque fois qu'il s'agit de se procurer un livre sous un court délai, et cet inconvénient s'aggrave d'un jour à l'autre.

Pendant la vacance rien n'a été négligé pour rendre aussi complète que possible les sections du *Droit* et de l'*Economie Politique*, afin qu'elles puissent suffire à tous les besoins de la législature.

Le catalogue des différentes sections a été mis à jour. Plusieurs parties du *Catalogue Canadien et Américain* ont été remaniées et copiées en vue de sa réimpression prochaine.

Faisons remarquer ici, à titre de renseignement pour les membres du Parlement que le *Catalogue Général* de la Bibliothèque n'a pas été imprimé depuis 1858, et que le *Catalogue du Droit* et de l'*Economie Politique* ne l'a pas été depuis 1880. Il serait désirable que le public eût à sa disposition les catalogues de la section canadienne, car on en fait fréquemment la demande aux bibliothécaires. En prévision de cette publication, le *Catalogue Canadien* a été mis en état, et il est maintenant presque prêt pour l'imprimeur.